

Le grain de sable % en Isère

Bulletin trimestriel d'Attac-Isère

Bulletin n° 14 de septembre 2004

Attac : Association pour une taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens
Bulletin édité par Attac-Isère
Siège social : Maison des Associations
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE
Adresse postale : Attac Isère - c/o FSU
Bourse du Travail - 32, avenue de l'Europe
38010 GRENOBLE CEDEX 2
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>
Directeur de la publication : Nicolas Malnoury
Mise en page : Gérard Beck
CPPAP : en cours d'enregistrement
Imprimé par nos soins

■ Éditorial

Une rentrée décisive pour l'avenir de notre association

Le mois de septembre rime pour beaucoup avec rentrée, c'est également le cas pour notre association. Pour la deuxième année consécutive Attac-Isère invite les militants, les adhérents et les sympathisants à se retrouver, samedi 25 septembre pour donner le coup d'envoi de nos actions, de nos campagnes et de nos réflexions pour qu'une alternative à la mondialisation libérale se dessine. Au cours de cette fête de rentrée nous aurons l'occasion de discuter, et de débattre de l'avenir et de l'actualité de l'association. (*voir en page 6*). Mais cette journée sera également marquée par la mise en route d'un programme qui se déroulera jusqu'à notre assemblée générale annuelle au printemps, cela afin de donner de la cohérence et du souffle à nos projets.

L'offensive libérale n'a pas faibli pendant l'été. La trêve estivale n'a pas eu lieu, au contraire. La rentrée se fait avec plus de chômeurs, plus de précaires. Les services publics, garants d'une certaine égalité, sont encore diminués. Moins de solidarité, moins de justice sociale mais plus de profit, semble être le credo repris dans toute l'Europe. Nous avons appelé de nos vœux un référendum sur le traité constitutionnel européen : il nous revient désormais d'expliquer à nos concitoyens que les attaques contre le droit du travail et le cynisme à l'œuvre cet été chez Bosch, Siemens et Doux, etc., est autorisé et même encouragé dans ce traité qui place comme objectif de la construction de l'Europe l'avènement d'un « espace de concurrence libre et non faussée ». Nous devons démontrer que ce texte n'est en aucun cas un pas vers le progrès social, ni pour nous, ni pour l'Europe, ni pour le Monde. Ce traité de plus de 400 pages entérine les mauvais coups du libéralisme contre les peuples : confiscation des biens communs, privatisation des systèmes de solidarité, retour au XIX^{ème} siècle en matière de droit du travail !

Attac a comme atout l'image d'une association indépendante dont les analyses sont sérieuses. Cela ne suffit malheureusement pas. Nous avons besoin que quiconque partage nos préoccupations vienne apporter sa pierre à l'édifice, que cela soit par ses connaissances, ses talents ou sa disponibilité : nous devons faire feu de tout bois. Il n'est pas nécessaire d'être journaliste au Monde diplomatique pour alerter son entourage sur l'absurdité d'une idéologie destructrice pour l'homme et la planète ; une idéologie qui propage la guerre et la misère.

Dans la poursuite de notre rôle d'éducation populaire et d'aide au citoyen, de nouvelles idées et de nouveaux groupes ont vu le jour au sein d'Attac-Isère, nous vous invitons chaleureusement à venir les rencontrer le 25 septembre 2004 au Parc de la Poya à Fontaine à partir de 11 heures.

Grenoble, le 10 septembre 2004

Nicolas Malnoury, Président d'Attac-Isère

■ Attac et le Traité constitutionnel européen

Extraits de la déclaration du conseil d'administration (Arles, août 2004)

« Dans ses précédentes analyses, Attac avait affirmé son opposition catégorique au contenu libéral du projet de traité constitutionnel européen. L'association avait fait des contre-propositions, transmises au gouvernement français et largement diffusées, sous la forme de 21 exigences précises et argumentées. Dans sa version désormais définitive, le traité confirme et parfois aggrave sa vocation à rendre une fois pour toutes impossibles des politiques monétaire, économique et sociale européennes - et donc nationales - véritablement alternatives, quand bien même elles seraient réclamées par le suffrage universel ».

« Le traité sera officiellement signé fin octobre à Rome. S'engagera ensuite le processus de ratification qui, en France et dans une dizaine d'autres pays, prendra la forme d'un référendum ».

« Attac continuera à élaborer des contenus alternatifs au traité, en liaison avec les autres Attac d'Europe. À l'issue de ces débats, tous les adhérents seront conviés à se prononcer sur la position que prendra Attac sur le référendum de ratification et sur son engagement dans la campagne. Les résultats de cette consultation seront rendus publics et débattus lors de l'assemblée générale de l'association prévue les 11 et 12 décembre 2004 ».

Qu'en est-il à Attac-Isère ?

Attac-Isère s'est engagée depuis le printemps à informer de manière simple les citoyens par des actions de rue sur le contenu et la portée de ce traité, et à faire en sorte qu'ils puissent prendre une décision sur une consultation éventuelle en toute connaissance de cause. Face au texte adopté qui ne reprend que deux des 21 exigences (2 et 6), notre rôle maintenant est de poursuivre notre campagne d'explication sur les dangers que fait peser ce texte, pour que les citoyens puissent se prononcer en faveur d'un autre traité qui mette en avant les solidarités et non la seule concurrence libre et non faussée.

(suite page 2)

Rentrée d'Attac-Isère, samedi 25 septembre 2004 à partir de 11 heures,
Parc de la Poya à Fontaine

■ Attac et le Traité constitutionnel européen (suite de la page 1)

Comment agir alors ?

Comment transmettre l'information auprès des citoyens, par quelles actions ?

Pourquoi ne pas faire une proposition de texte pour la question qui sera posée lors du référendum ?

Nous en avons débattu à la réunion de rentrée du groupe Europe le lundi 6 septembre à la Maison des associations à Grenoble. Nous poursuivrons ce débat le 25 septembre prochain au stand Europe, lors de la réunion de rentrée d'Attac-Isère.

Georges VEYET, pour le groupe « Europe »

**Pour en débattre, réunion des adhérents,
Samedi 13 novembre à 14 h, Maison des associations de Grenoble.**

■ Une nouvelle dynamique locale

Élargir notre audience

Par définition, l'éducation populaire s'adresse au plus grand nombre : Attac se doit d'élargir son audience. Après le succès de son premier festival du cinéma, l'idée d'organiser régulièrement une séance de cinéma, dont la périodicité reste à définir, s'avère pertinente pour différentes raisons : créer un rendez-vous fréquent avec le grand public, informer nos concitoyens des luttes et des actions en cours ou à venir, diffuser nos tracts et publications

Approfondir le militantisme

Pour fédérer les militants et entraîner les sympathisants, une réunion bimestrielle sera rétablie. Elle permettra aussi d'informer les nouveaux adhérents des tâches à accomplir et des campagnes auxquelles ils pourront participer. Ou bien encore de répondre à leurs questions concernant le fonctionnement de notre association et les positions que nous prenons.

Enfin ce sera l'occasion de débattre de certains thèmes propres à la vie d'Attac (relation au politique, participation au forum social local, soutien aux sans papiers, ...) et de faire naître des propositions la concernant.

Élaborer et proposer des alternatives

Notre travail militant consiste bien souvent à alerter et à prévenir. Cela ne nous empêche pas de proposer des alternatives. Au niveau local nous pourrions promouvoir, par exemple, une autre façon de consommer et rendre nos liens avec la Confédération paysanne plus concrets, sur le modèle des AMAP qui rapprochent le consommateur du producteur sans passer par le système parasitaire de la grande distribution.

Nicolas Malnoury

■ Premier forum social du Grésivaudan

Une petite équipe s'est réunie en fin d'année scolaire pour organiser des actions spécifiques au Grésivaudan, parallèlement à l'organisation de réunions débats. Ces dernières sont importantes, mais insuffisantes pour définir et atteindre « l'autre monde possible » que nous espérons.

Cette équipe a déjà décidé notamment de participer à l'organisation du premier Forum social local du pays du Grésivaudan qui aura lieu du 16 au 24 octobre. Ce « FSLG » culminera les 23 et 24 octobre à Crolles avec des débats faisant le lien entre problèmes de la vallée et décisions mondiales (thèmes : services publics, transport, emploi et vivre dans le Grésivaudan). Il comportera aussi des séances de cinéma, des lectures en bibliothèques, et en particulier une soirée sur la mondialisation le mercredi 20 octobre au soir aux Adrets.

La date de notre prochaine réunion n'est pas encore arrêtée. Si vous êtes intéressés, téléphonez à Monette Benois (04 76 13 02 46) ou à François Chantran (04 76 52 45 22).

Nous pourrions nous rencontrer à l'occasion de la rentrée d'Attac-Isère samedi 25 septembre.

■ Groupe « Éco »

Plusieurs adhérents d'Attac-Isère désirent créer (ou recréer) un groupe de réflexion sur l'emprise des puissances financières et des multinationales dans tous les aspects de la vie de notre société (économique, social et politique).

Attac national se mobilise sur les sujets d'actualité suivants :

- les paradis fiscaux,
- l'impôt,
- l'insécurité sociale (exemple : projet alternatif de l'organisation du système de soins), RMA, droit du travail...,
- le traité constitutionnel soumis à ratification (libre échange, concurrence, privatisations, charte des droits sociaux...).

À partir des questionnements de chacun, nous voudrions approfondir nos connaissances en replaçant ces sujets dans une réflexion globale sur l'économie, nous aidant, s'il le faut, de supports audiovisuels et d'interventions de spécialistes.

**Nous vous proposons une première rencontre le
lundi 4 octobre à 18 h 30 à la Maison des
associations.**

■ Revenu minimum d'activité

Ainsi que cela est indiqué dans le n°54 d'*Isère Magazine*, le Conseil général de l'Isère a pris la décision, en juin dernier, de ne pas mettre en place dans notre département le Revenu minimum d'activité (RMA), dispositif créé par le gouvernement Raffarin et dénoncé par Attac, des syndicats et la quasi-totalité des associations de réinsertion, de lutte contre le chômage et l'exclusion. Dans les semaines qui viennent, Attac-Isère s'efforcera d'en savoir davantage sur les modalités de cette décision et de vérifier sa réelle application.

Libre opinion

Attac-Isère a été sollicité pour la campagne de défense des demandeurs d'asile. Nous avons décidé de publier le texte qui suit car ce sujet peut entrer dans le champ de nos préoccupations.

Le parrainage de personnes demandant asile et protection à la France

Pourquoi, et comment ?

Nous cherchons des personnes qui puissent apporter leur aide au groupe d'animation des parrainages, pour la coordination des parrains et l'information du public, pour faire changer certaines pratiques interprétant les lois de façon injuste. Et nous cherchons beaucoup de parrains et marraines.

Le parrainage lui-même

Parrains et marraines

Ce sont des citoyen(ne)s français(es) qui s'engagent à l'accompagnement administratif et amical d'un(e) demandeur d'asile, dans le cadre des lois de la République. Ils sont aidés dans cette découverte humaine par le « groupe d'animation » des parrainages, qui donne informations et conseils. Lorsqu'ils font partie d'une association soutenant les parrainages, celle-ci peut les aider particulièrement par un comité de soutien.

60 associations et organisations sont déjà inscrites dans ce soutien en Isère, pour 300 parrains.

Filleul(e)

C'est une personne qui a dû fuir son pays, persécutée par son gouvernement ou par un groupe opposé à l'État. Elle se heurte à des obstacles administratifs et policiers érigés pour protéger notre tranquillité de privilégiés. Ces obstacles sont inattendus, souvent difficiles à comprendre. C'est pourquoi l'aide d'une personne plus habituée aux institutions françaises est indispensable.

À quoi s'engage-t-on ?

Parrain et filleul font d'abord connaissance avant de s'engager. Mais on ne se connaît évidemment bien qu'à la longue.

Il faut consacrer quelques heures pour la constitution du dossier, et quelques démarches (environ tous les 3 mois). Le reste du temps, on attend. Il faut surtout aider le filleul à se faire aux habitudes françaises, et le soutenir quand il est las et angoissé d'attendre. Cours de français, participation aux actions associatives vont l'aider (la plupart parlent français, mais seulement comme 2^{ème} langue).

Le parrainage peut être interrompu par l'un ou l'autre qui en éprouve la nécessité.

Le contexte

Défense du droit d'asile

Le droit d'asile aux victimes de régimes totalitaires est une composante importante des droits de l'homme. Ces droits sont de plus en plus bafoués en Europe, on transforme les victimes en coupables, on pousse les populations à la xénophobie, et on se vante de renvoyer les réfugiés chez eux comme des intrus à expulser.

Contre la mondialisation néolibérale

Un intérêt du parrainage est de voir et comprendre ce qui se trame, la honte des « centres de rétention administrative », participant à la formation d'un État bureaucratique et policier.

Nos pays européens s'enrichissent aux dépens de pays économiquement colonisés où l'on entretient l'absence de démocratie. Une conséquence est l'arrivée chez nous de fugitifs, demandant l'asile. Ils sont en fait peu nombreux, prêts à s'intégrer, mais on ne veut pas du questionnement sur le monde qu'ils apportent, on fait tout pour qu'ils n'existent pas. En particulier, en leur refusant le droit de travailler, on les met au cœur du système d'exploitation qui se développe actuellement : la tendance à employer en France, comme dans d'autres pays, des étrangers amenés sous contrats collectifs à très bas prix et ramenés chez eux en fin de contrat. Ces ouvriers temporaires non syndiqués entraînent peu de charges, tandis que le réfugié reconnu comme tel va rester en France, et travailler avec les garanties légales en vigueur pour les nationaux. Le demandeur d'asile en détresse d'attente est pris dans ce système d'exploitation : ne l'ignorons pas, dans l'agglomération de Grenoble des gens sont employés pour 2 euros l'heure.

Pour la libre circulation des personnes

Lorsqu'il y a libre circulation (ce qui ne veut pas dire sans visa), on vient pour essayer de se faire sa place, sinon on repart voir ailleurs.

La fermeture des frontières bloque les gens dans le pays où ils sont arrivés. Attente et refus sont facteurs d'angoisse et de perte d'identité. La culpabilisation de l'exilé permet de diviser la population, et provoque une coûteuse chasse à l'homme.

Pendant ce temps, les mafieux, eux, se moquent des frontières, ce ne sont pas des réfugiés.

Marytsou Traynard

Groupe d'animation des parrainages de personnes demandant asile et protection à la France :

CSRA (collectif de soutien aux réfugiés algériens, et autres nationalités)

6, rue Berthe de Boissieux 38000 Grenoble

Contact : tél/fax 04 76 41 83 88

■ Organisation mondiale du commerce : bilan des négociations de juillet 2004

Dans la nuit du 31 juillet au 1^{er} août, les négociateurs de l'OMC réunis à Genève ont adopté un texte, au terme de négociations ardues. Voici une brève synthèse réalisée à partir d'un texte de Frédéric Viale, de la commission OMC-AGCS d'Attac.

Le texte adopté aborde de nombreux sujets et son analyse est complexe. La décision la plus visible consiste à reculer d'une année supplémentaire le terme du cycle de négociations initié à Doha en 2001. Celui-ci devait se conclure par une réunion ministérielle en décembre 2004, la date butoir est désormais fixée à décembre 2005. On pourrait se réjouir de ce nouveau retard, qui témoigne de réelles difficultés dans les négociations. Mais contrairement à ce qui s'était passé à Cancun l'année dernière, les négociateurs ont cette fois réussi à se mettre d'accord sur un texte et celui-ci marque de nouvelles avancées du libéralisme forcené qui est la marque de l'OMC.

L'agriculture. Il a été réellement décidé de mettre un terme aux subventions à l'exportation. Toutefois, aucune date précise n'est donnée et les modalités de mise en oeuvre de cette décision ne sont pas explicitées. Plusieurs observateurs se demandent s'il ne s'agit pas simplement d'une stratégie des États-Unis et de l'Union européenne pour débloquer la situation héritée de Cancun et demander davantage sur les autres sujets. En effet, malgré leur insatisfaction globale sur le texte adopté, certains gouvernements de pays du Sud ont pu considérer en avoir obtenu suffisamment pour ne pas prendre le risque diplomatique et politique d'un échec supplémentaire. Dans le même registre, on notera la création d'un sous-comité sur le coton pour répondre (enfin !) aux demandes de plusieurs pays africains.

Les « NAMA » (*non agricultural market access — accès aux marchés des produits non agricoles*). Pour résumer cette question très technique, il est prévu de fortes baisses des droits de douane sur les produits non agricoles ; cela risque de mettre en péril les industries naissantes dans les pays en voie de développement face aux produits des pays du Nord. Une fois de plus, la logique qui préside à la

mise en place du système est purement libérale (abaisser à marche forcée les droits de douane) et ne tient absolument pas compte de l'inégalité de développement des industries selon les pays.

Les services (AGCS). Les trois points de la déclaration ministérielle de Cancun (jetée au panier) relatifs à l'AGCS ont cette fois été adoptés. Pour résumer, les 105 pays qui jusqu'ici n'ont pas soumis d'offres de libéralisation de secteurs doivent le faire avant mai 2005. Il est répété, notamment à la demande de l'Union européenne, qu'aucun secteur de service ou mode de fourniture n'est exclu a priori. Enfin, toutes les subventions et réglementations intérieures qui perturberaient le commerce des services vont être passées au crible.

Seul réel point positif, trois des quatre « **sujets de Singapour** » (facilitation du commerce, concurrence, investissement et marchés publics) sont abandonnés (pour l'instant en tous cas). Seule la « facilitation du commerce » est discutable désormais, ce qui n'est pas très grave. Cette décision est la confirmation d'une situation née à Cancun qui a vu 90 pays s'opposer à des négociations sur ces sujets imposés par les États-Unis et l'Union européenne.

Concernant le fonctionnement de l'OMC, il a, comme d'habitude, favorisé les grands pays. En effet, ce sont eux qui ont préparé les textes repris ensuite par le secrétariat de l'OMC, textes élaborés après un certain nombre de négociations informelles avec de plus petits pays, négociations où tous les chantages sont permis. L'activisme des négociateurs des États-Unis et de l'Union européenne a, cette fois encore, été remarquable, l'opacité des discussions aussi.

Francis Lemontey

■ Attac Nord-Isère

Nous comptons sur la venue de RM. Jennar, spécialiste de l'AGCS, le 18 octobre, à Bourgoin ou Villefontaine
lundi 27 septembre 2004 à 20 h. salle Latimier à Villefontaine : Assemblée générale d'Attac

En ce qui concerne l'organisation des réunions : nous avons reconduit la périodicité des réunions mensuelles adoptée cette année (alternance entre d'une part Bourgoin et d'autre part Villefontaine et La Tour) et les CA le lundi.

Calendrier du trimestre :

Septembre

Lundi 6 à 20 h : CA à Bourgoin, salle Bovier Lapierre

Lundi 27 à 20 h : AG à Villefontaine

Octobre

Lundi 4 à 20 h : réunion mensuelle à Villefontaine

Le mercredi 6 à 20 h 30 : réunion mensuelle à La Tour

Novembre

Jeudi 4 à 20 h 30 : réunion mensuelle à Bourgoin

Décembre

Lundi 6 à 20 h : réunion mensuelle à Villefontaine

Mercredi 8 à 20 h 30 : réunion mensuelle à La Tour

Rappel des Forums du mois de septembre :

Samedi 18 après-midi et dimanche 19 : forum des associations à Bourgoin

Samedi 25 à partir de 12 h : forum aux Abrets

Semaine de la solidarité internationale : du 13 au 20 novembre à Bourgoin, Halle Grenette



Réunion de rentrée d'Attac-Isère, Meylan, le 13 septembre 2003

■ Campagne nationale contre l'Accord général sur le commerce des services (AGCS)

Voici un nouveau bilan de la campagne AGCS lancée par Attac Isère en direction des collectivités territoriales de notre département.

Pour ceux qui viennent de nous rejoindre, rappelons que le but est d'obtenir des élus qu'ils prennent position sur la question en demandant un moratoire sur les négociations qui ont lieu actuellement au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et en déclarant leur collectivité «zone non AGCS». L'objectif final d'Attac est, via les élus locaux, de peser sur le gouvernement afin qu'il remette en question le mandat confié au Commissaire européen au commerce extérieur, qui mène les négociations de l'AGCS pour l'Union européenne.

Les tous derniers résultats de la campagne sont à mettre à l'actif des militants de St-Marcellin et du groupe Nord-Isère.

- Demandent un moratoire sur les négociations et déclarent leur commune «zone non AGCS» : les Conseils municipaux de **Bernin, Chantesse, Nivolas-Vermelle, Pont-en-Royans, Saint-Alban-de-Roche, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Nazaire-les-Eymes, Sainte-Marie-d'Alloix, Tullins, Vizille et Vaulnaveys le Bas** ainsi que l'assemblée de la **Communauté de communes de Vinay** (pour l'anecdote, le vote a eu lieu en présence de deux membres d'Attac-Isère).

- Demande un moratoire sur les négociations et déclare que la commune refusera d'appliquer l'AGCS sur son territoire : le conseil municipal de **Saint-Étienne de Crossey**.

- Demandent un moratoire (mais ne parlent pas de «zone non AGCS») : les Conseils municipaux de **Crolles, Eybens, Faverges de la Tour, Grenoble et Saint-Pierre-d'Allevard**.

- Déclarent la commune «zone non AGCS» sans évoquer le moratoire : les Conseils municipaux de **Échirolles, Le Pont-de-Claix, Salaise-sur-Sanne, Saint-Hilaire du Touvet et Saint-Marcellin**.

- Se prononcent contre l'AGCS sans parler de moratoire ni de «zone non AGCS» : les Conseils municipaux de **La Tour du Pin, La Tronche et Saint-Égrève**.

Les communes de **Fontaine, La Terrasse et Rovon** ont également répondu favorablement à notre action mais nous n'avons toujours pas le contenu exact de la délibération de leur conseil municipal.

Le **Conseil général de l'Isère** s'est également déclaré «zone non AGCS».

Récemment, la **Région Rhône-Alpes** en a fait de même. Sur l'ensemble du pays, nous avons dépassé le nombre de 500 collectivités qui se prononcent contre l'AGCS.

Dernière information : des États généraux des collectivités «hors AGCS» seront organisés par Attac les 13 et 14 novembre 2004 à Bobigny, avec l'ensemble des élus concernés.

Francis Lemontey

Samedi 25 septembre : journée de rentrée d'Attac-Isère

Lors de notre rentrée le samedi 25 septembre 2004 au parc de la Poya à Fontaine, vous pourrez dès 11 heures rencontrer les militants, découvrir les groupes de travail que vous ne connaissez pas encore, partager vos réflexions et ambitions pour qu'un autre monde soit possible.

Nous installerons également un stand de livres ainsi que les documents propres aux thématiques que nous abordons tout au long de l'année.

Dans un souci de convivialité et de partage, nous demandons à chacun d'apporter un plat, sucré ou salé que nous partagerons ensuite. Par égard pour notre environnement, nous vous proposons de venir avec votre verre en verre et vos couverts : matériel éminemment recyclable puisqu'il suffit de le laver pour s'en servir à nouveau !

Le parc de la Poya se trouve à Fontaine en face de l'hypermarché, au bout de la ligne de tramway, au terminus « Fontaine la Poya ». Un fléchage sera mis en place, les possibilités de stationnement sont nombreuses. Vous pourrez également nous rejoindre en tramway.

Programme et horaire du forum social du Grésivaudan

Samedi 16 octobre : séance cinéma à Pontcharra salle Renoir : « Quand tu descendras du ciel »

Mercredi 20 octobre : film et débat « la mondialisation » à 20 h 00 aux Adrets (salle Pelloux) Lecture en bibliothèque pour enfants et adultes à St Pierre d'Allevard, St Marie d'Alloix,...

Samedi 23 octobre : à la Marelle à Crolles

14 h 00 : assemblée plénière d'ouverture

14 h 30 : atelier sur les services publics et la solidarité, atelier sur le transport.

Animation enfants avec la Maison de jeux., maquillage, terre

18 h 30 : théâtre avec le groupe Manicomi

19 h 00 : pot d'accueil

19 h 30 : repas (10 €). Réservation au 04 38 92 02 51

21 h 00 : Kurru jho kumina (reggae roots)

22 h 00 : chansons avec la compagnie Jolie Môme (sous réserve)

Dimanche 24 octobre

9 h 00 : marché équitable et musique avec Dies Irae (rock français)

11 h 30 : buffet campagnard et musique avec Ray Shark (blues)

13 h 30 : ateliers sur l'emploi, atelier « Vivre ensemble dans le Grésivaudan ».

Animation enfants avec la Maison des jeux, maquillage, terre...

18 h 00 : Assemblée plénière de clôture

Sommaire

● Editorial :	p. 1
● Attac et le traité constitutionnel européen :	p. 2 et 3
● Une nouvelle dynamique locale :	p. 2
● Groupe « Éco » :	p. 2
● Premier forum social du Grésivaudan :	p. 2
● Libre opinion :	p. 3
● OMC : bilan des négociations de juillet 2004 :	p. 3
● Attac Nord-Isère :	p. 4
● Campagne contre l'AGCS :	p. 5
● Samedi 25 septembre :	p. 6
● Programme du FSL du Grésivaudan :	p. 6
● Calendrier :	p. 6

Calendrier

● Lundi 20 septembre 18 h : Santé-Sécu à la Maison des associations de Grenoble

● Jeudi 7 octobre 20 h 00, le groupe de Voiron tiendra une réunion de rentrée au « Café de l'Europe », place Port de la Buisse à Voiron

● Lundi 4 octobre à 18 h 30 : réunion du groupe « Éco » à la Maison des associations

● Samedi 9 octobre : action paradis fiscaux. Les réunions de préparation devraient être prises en charge par le groupe action

● Du 14 au 16 octobre : Forum social européen à Londres

● Du 15 au 24 octobre (avec un temps fort les 23 et 24 octobre) : Forum social local du Grésivaudan

● Samedi 13 novembre à 14 h : assemblée des adhérents d'Attac-Isère au sujet du Traité constitutionnel européen

● Samedi 11 et dimanche 12 décembre : Assemblée générale nationale d'Attac à St Denis

Le groupe action reprend ses réunions tous les premiers mardis de chaque mois à 18 h à la Maison des associations de Grenoble, rue Berthe-de-Boissieux

INFOS pratiques



Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

Permanence tél.

04 76 47 32 81

Chaque mercredi, de 15 h à 18 h

Permanences

Lieux d'accueil, d'information et d'échanges

Grenoble

Tous les mercredis, de 18 h à 20 h au Café Le Glacier

16, place Notre-Dame

et de 15 h à 18 h à la Maison des Associations

Tél. attac : 04 76 47 32 81

Voiron

Le premier mercredi du mois, à 18 h 30 au Café de l'Europe (1, place Porte de la Buisse)

Grésivaudan

04 76 51 08 32

04 76 13 02 46

Campus

Tous les mercredis à 12 h Agora de l'université P.M.F. tarat.attac@laposte.net

Nord Isère

Réunion le 2^{ème} mardi de chaque mois

04 74 97 60 59

Saint Marcellin

jlneyroud@aol.com

04 76 64 00 48

Site web

www.local.attac.org/attac38

Adresse électronique

attac38@attac.org

Adresse postale

Attac-Isère

c/o FSU - Bourse du Travail
32, avenue de l'Europe
38030 GRENOBLE CEDEX 2